

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 26 janvier 2016

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mardi 26 janvier 2016, à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Michel BOIVIN, maire.

Étaient présents : Sonia BAUDOIN, Mélanie DAUVIN, Jessica DEVÉ, Valérie FREMOND, Christian GOUX, Sylvie LAVILLE, Danielle LEBARBIER, Jean-Claude LECONTE, Alain MARIE, Christian MONTCUIT, Thierry MOURLON, Valérie RENOUF, Béatrice RIBES, Raymond ROBIN, Charly SAUSSAYE.

Absents excusés : Anne-Marie DAUVIN (procuration à Michel BOIVIN), Jean LETELLIER, Patrick LORET.

I. Élection du secrétaire

Jean-Claude LECONTE a été élu secrétaire.

II. Procès-verbal de la séance du jeudi 17 décembre 2015

Il est approuvé à l'unanimité.

III. Communications : vœux 2016

Le maire transmet au conseil municipal les vœux de monsieur le préfet de la Manche, monsieur le sous-préfet de Coutances, monsieur le président du conseil départemental.

IV. Rapport de la commission des affaires culturelles et de la commission de l'information

Charly SAUSSAYE, président des deux commissions, rend compte, tour à tour, des projets 2016 de la fête de la musique, du repas des Anciens, de réunions publiques mensuelles.

S'agissant de la fête de la musique, organisée conjointement avec les commerçants du bourg intéressés, la commission des affaires culturelles propose la date du samedi 25 juin 2016, avec la participation de deux groupes : «les Mouf Mouf» et «Rock en Brousse», pour la somme de 800€ dont 500€ à la charge de la commune. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

S'agissant du repas des Anciens, la commission des affaires culturelles propose le duo ORTIZ pour l'animation de l'après-midi, pour 500€ TTC. Le conseil municipal donne son accord.

S'agissant de la tenue de réunions publiques, la commission de l'information propose une formule lui semblant porteuse en termes d'échanges avec la population, à savoir, chaque premier jeudi du mois, une séance de questions d'actualité au cours de laquelle des élus présenteraient une question en débat et répondraient ensuite aux questions des habitants qui se seraient préalablement inscrits en mairie. Ces réunions se tiendraient dans la salle du conseil de la mairie et pourraient accueillir 25 personnes au maximum. Si ce total était dépassé, une séance supplémentaire serait programmée. Le conseil municipal donne son accord.

V. Banque Alimentaire : règlement de la participation communale

Le maire présente au conseil municipal l'appel à cotisation de la Banque Alimentaire pour l'année 2015. Il indique que 181 colis à 2.10€ ont été distribués à des Blainvillais en 2015. Le montant total à la charge de la commune est donc de 380.10€. Le maire précise que la participation est payée sur le budget du CCAS. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité,

VI. Cotisation 2016 à l'ANETT (association nationale des élus des territoires touristiques)

Le maire donne lecture de la lettre par laquelle le président de l'ANETT sollicite le renouvellement de l'adhésion de la commune. Il précise que le montant de la cotisation annuelle s'élève à 293 € pour l'année 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

accepte le renouvellement de l'adhésion à l'ANETT pour l'année 2016 et charge le maire du paiement de la cotisation de 293 €.

VII. Programme de restauration des vitraux de l'église : tranche 2016-2017

Jean-Claude LECONTE, maire-adjoint aux travaux, propose au conseil municipal de poursuivre la rénovation des vitraux de l'église avec la refonte du vitrail soufflé par une bombe américaine en juin 1944 (verrière n°14 de la nef sud) et la restauration de deux autres vitraux (verrière n°16 et verrière n°18) pour un montant total de 9 567.60€ TTC, dont 4 541.26€ pour la création et 2 513.17€ pour la restauration de chacun des deux autres vitraux. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

VIII. Location du terrain de la plage de Gonnevilliers – Banc du Nord à Mme Jeanine SCOLAN

Le maire indique que madame Jeanine SCOLAN souhaite payer le loyer dû pour la location du terrain communal du Banc du Nord en 2015, soit 951€. Il propose donc d'annuler la délibération du conseil municipal du 7 octobre 2015 concernant le titre de recettes n°69 du 10/06/15.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

annule la délibération susvisée et charge le maire de l'accomplissement des formalités nécessaires en vue du recouvrement de la somme due pour la location du terrain à madame Jeanine SCOLAN pour l'année 2015, pour une somme de 951€.

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 26 janvier 2016

IX. Répartition du temps de travail des agents des services techniques pour l'année 2015

Jean-Claude présente le tableau suivant concernant la répartition des heures de travail des agents des services techniques par postes principaux pour l'année 2015.

	Gilbert	Christophe	Damien de janvier à avril	Benjamin de mai à décembre	TOTAL	pourcentage
salubrité publique	154,25	167,00	56,25	146,25	523,75	10,09%
espaces verts	161,25	562,75	133,50	437,75	1 295,25	24,96%
Bâtiments	307,25	48,75	22,50	33,75	412,25	7,94%
Voierie	600,50	60,00	82,00	183,75	926,25	17,85%
camping	136,25	650,00	163,75	252,75	1 202,75	23,18%
Atelier	112,25	78,75	42,50	45,25	278,75	5,38%
Divers	254,50	167,75	55,00	73,00	550,25	10,60%
TOTAL	1 726,25	1 735,00	555,50	1 172,50	5 189,25	100,00%

Thierry MOURLON propose le recrutement d'un agent en CUI-CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi – contrat aidé dans le secteur non marchand), une solution qui permettrait de suppléer à certaines tâches dans la commune et une participation pour l'aide au retour à "emploi.

X. Préparation du budget primitif 2016

Le maire demande à ses collègues de préparer ou confirmer en commissions les dépenses 2016. Il indique que la commission des finances se réunira à trois reprises, comme chaque année, pour préparer le prochain budget. Une première réunion pour le bilan des réalisations 2015, une deuxième réunion pour les prévisions 2016 des dépenses et recettes, une troisième réunion pour d'éventuelles corrections suite à l'avis émis par madame la trésorière.

XI. Questions diverses

1. Courrier de monsieur le Préfet de la Manche

Le maire donne lecture de la lettre de monsieur le Préfet, en réponse à l'invitation qui lui a adressée le conseil municipal :
« Monsieur le maire, j'ai pris connaissance de votre courrier en date du 5 janvier dernier et je vous en remercie. C'est avec plaisir que je réponds à votre invitation à me rendre dans votre commune. Le programme que vous proposez me convient parfaitement. Mon secrétariat prendra contact dans les prochaines semaines avec vos services afin de convenir d'une date.
Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, monsieur le maire, à l'assurance de ma considération très distinguée. Signé Jacques WITKOWSKI ».

2. Paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales concernant la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il propose au conseil municipal de faire application de l'article susvisé à hauteur de 237 000€, selon le tableau suivant :

Dépenses d'investissement	Report 2016 avant Le vote du budget
C/202 – transformation du POS en PLU	9 000 €
C/204158 – extensions électriques	8 000 €
C/2182 – acquisition véhicule (tracteur)	33 000 €
C/2184 – mobilier	7 000 €
C/2313 – travaux de bâtiments	80 000 €
C/2315 – travaux de voirie	100 000 €
TOTAL	237 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter les propositions du maire exposées ci-dessus.

3. Réclamation de monsieur Alain BOULOT : demande de dépose de réseau EDF

Le maire expose au conseil municipal la réclamation de monsieur Alain BOULOT, domicilié village de la Boivinerie en bordure de la route de Gouville-sur-mer, concernant la ligne électrique basse tension désaffectée qui traverse sa propriété et qu'il souhaiterait voir enlevée.

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 26 janvier 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- confirme la demande de dépose de réseau du village de la Boivinerie, selon le plan annexé ;
- atteste avoir connaissance que toute demande ultérieure de raccordement à cet endroit ne pourra se prévaloir de l'existence de cette ligne et sera traitée comme un nouveau raccordement avec participation de la commune.

4. Parcelles mobilhomes – changements de locataires

- Parcelle 14B : le maire indique que, suite au divorce, le contrat de location pour la parcelle 14B doit être établi au nom de madame Angélique LOUVET.
- Parcelle 1B : le maire indique que M. et Mme Marc LE BARRIER ont cédé leur mobilhome à leur fils Mickaël, domicilié à Jurques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

charge le maire de l'établissement des nouveaux contrats pour les parcelles susvisées à compter du 1^{er} janvier 2016.

5. Effacement de dettes de cantine

Le maire indique que le tribunal d'instance de Coutances a rendu une ordonnance à l'encontre de madame Graziella HOMO prononçant l'effacement de ses dettes dans une procédure de surendettement.

Il précise que l'intéressée restait redevable de la somme totale de 885.30€ au titre de cantine et/ou garderie, selon le détail ci-dessous.

Références du titre de recettes	montant
135 / 2014	34.80 €
212 / 2014	170.10 €
390 / 2014	166.95 €
14 / 2015	141.75 €
38 / 2015	163.80 €
165 / 2015	207.90 €
TOTAL	885.30 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prononce l'admission en non-valeur pour la somme de 885,30€ et charge le maire d'établir un mandat au compte 6542 (créances éteintes).

6. Remplacement de la porte de l'atelier communal

Jean-Claude LECONTE, maire-adjoint aux travaux, présente les devis concernant le remplacement de la porte de l'atelier communal. Le conseil municipal, après en avoir débattu, décide de retenir la proposition de monsieur François LECLUZE, pour un montant de 2 415.48€ TTC.

7. Marquage des routes

Jean-Claude LECONTE, maire-adjoint aux travaux, présente le devis établi par les services du conseil départemental pour les travaux de marquage à effectuer dans la rue du Hutrel, la rue du château d'eau, la rue des Landelles et le village Grouchy (marquage passages piétons, cédez le passage, etc). Le montant s'élève à 2 052.36€ TTC. Il précise que le marquage ne sera effectué qu'après les travaux de passage de la fibre optique.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte le devis susvisé.

8. Bilan énergétique

Le maire informe le conseil municipal de la réception du bilan énergétique de la commune de Blainville-sur-mer établi par le SDEM50. Il le transmet à la commission des travaux pour examen et nouvelles mesures afin d'améliorer le bilan sur de nombreux points problématiques.

9. Tour de France 2016

Valérie RENOUF, conseillère municipale responsable du groupe de travail sur l'animation à créer sur la commune à l'occasion du passage du Tour de France, indique au conseil municipal que la première réunion du groupe a retenu l'espace sportif des Michaux comme lieu festif possible. Elle précise que des élus de Saint-Malo-de-la-Lande ont exprimé le souhait de se joindre au groupe de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.